

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 V. 261 Vœu relatif au maintien du nom du « Théâtre de l'Est Parisien ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le symbole que le Théâtre de l'Est Parisien représente dans l'histoire de la décentralisation théâtrale et de la démocratisation culturelle, pour irrigation des territoires populaires en équipements culturels ;

Considérant que l'apport de ce théâtre au patrimoine culturel de l'Est parisien est décisif et qu'il a aidé à forger une identité à ces quartiers depuis 1963. Comme Jean VILAR l'initia avec le Théâtre National Populaire, Guy RETORE joua ce rôle essentiel de porter « l'élitisme pour tous » dans le 20e arrondissement grâce au Théâtre de l'Est Parisien ;

Considérant que le nom est porteur d'un ancrage territorial fort, affiné par des décennies de partenariats locaux au fil des ateliers, stages, rencontres et formations organisées avec les acteurs sociaux, éducatifs et culturels de l'Est parisien. La politique culturelle de la Mairie du 20e arrondissement qui a mis le riche tissu local et les publics du 20e au cœur de son action s'inscrit pleinement dans cette démarche,

Considérant que la situation de l'arrondissement sur le plan des équipements culturels qui s'est récemment améliorée (avec notamment les ouvertures de la Médiathèque Marguerite Duras, du Pavillon Carré de Baudouin, de la MPAA, de l'espace cirque de la Porte des Lilas) ne doit pas faire oublier les apports irremplaçables d'institutions anciennes, tel le Théâtre de l'Est Parisien ;

Sur la proposition de Mme Frédérique CALANDRA, M. Julien BARGETON et des élus du Groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés,

Emet le vœu :

Que le nom de « TEP » ou « Théâtre de l'Est Parisien », symbole depuis un demi siècle du combat pour la culture dans le 20e arrondissement, ne disparaisse pas.